



CLASSIQUES  
GARNIER

VIGREUX (Pierre), « [Introduction de la première partie] », *Des aliments en quête d'acteurs. L'École nationale des industries agricoles (1880-2014)*, p. 49-50

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-11930-2.p.0049](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-11930-2.p.0049)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2021. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

Cette place où l'on ne s'était jamais avisé de mettre personne, on y a mis les ingénieurs [...] Pour l'occuper il leur faut de la vertu. Une vertu qui tient à ce qu'ils ne sont pas seulement situés au point de rencontre de la théorie savante et de la pratique tâtonneuse, des rigueurs déductives et des synthèses constructives, des opérations techniques et des tâches manœuvrières, mais aussi parce qu'ils sont au carrefour d'intérêts contraires et qu'il leur faut convenir à tout prix.  
Hélène VÉRIN, *La Gloire des ingénieurs*, Paris, Albin Michel, 1993, p. 402-403.

Cette première partie est consacrée à la création puis à la mise en place de l'École nationale des industries agricoles

Durant le XIX<sup>e</sup> siècle, toutes les tentatives de création d'une école de sucrerie ayant été sans lendemain, l'une des originalités de cette école est donc d'être la première école de sucrerie à avoir duré.

Mais avant de présenter le récit de la vie et du rôle de cette école, il est nécessaire d'exposer le parti historique avec lequel cette histoire sera abordée, c'est-à-dire d'élucider ce que nous paraissent être, aujourd'hui, les enjeux de l'histoire d'une telle école. Ce sera l'objet du premier chapitre intitulé : « La revanche de Cérès ».

Le deuxième chapitre explicite les conditions dans lesquelles s'est concrétisée cette volonté de la profession sucrière que, pour faire bref, nous appellerons : « le projet des sucriers » et présente ce projet pédagogique fondateur qui couvre la période 1882-1903. En effet, la convention conclue en 1902 à Bruxelles entre les principaux pays producteurs de sucre en mettant fin au contexte dans lequel a été créée l'école met, de fait, un terme au projet des sucriers.

Le troisième chapitre présente la période qui s'ouvre en 1904 avec la nomination d'un nouveau directeur et s'interrompt en 1939 avec la Deuxième Guerre mondiale qui constitue une rupture majeure dans

l'histoire de l'école. Nous appellerons : « Le projet des distillateurs » la nouvelle dynamique qui va, alors, marquer l'école.

De l'origine à 1939 l'école reste implantée à Douai. La présentation de la population des ingénieurs des industries agricoles formés à l'école avant 1940 fait l'objet du quatrième chapitre.